

Mairie de  
Saint Jouin Bruneval

1 place Major général John Frost  
76280 Saint Jouin - Bruneval

Site : [www.st-jouin-bruneval.fr](http://www.st-jouin-bruneval.fr)  
Mail : [mairie@st-jouin-bruneval.fr](mailto:mairie@st-jouin-bruneval.fr)  
Tél : 02 35 20 74 43  
Fax : 02 35 20 81 71

## REVUE DE PRESSE

DU JEUDI 9 FÉVRIER AU  
DIMANCHE 12 FÉVRIER 2012

---

1/ OBJECTIF PATRIMOINE MONDIAL.....	P1
2/ LES ÉLUS ONT LE MAL DE MAIRE.....	P2
3/ UN PRIX POUR LA PLAGE.....	P3
4/ LE BILLARD EN ASSEMBLÉE.....	P4
5/ INTERVIEW D'ANNIE LEROY.....	P6



# Colloque : la Seine-Maritime « planche » aujourd'hui sur Objectif patrimoine

Didier Marie

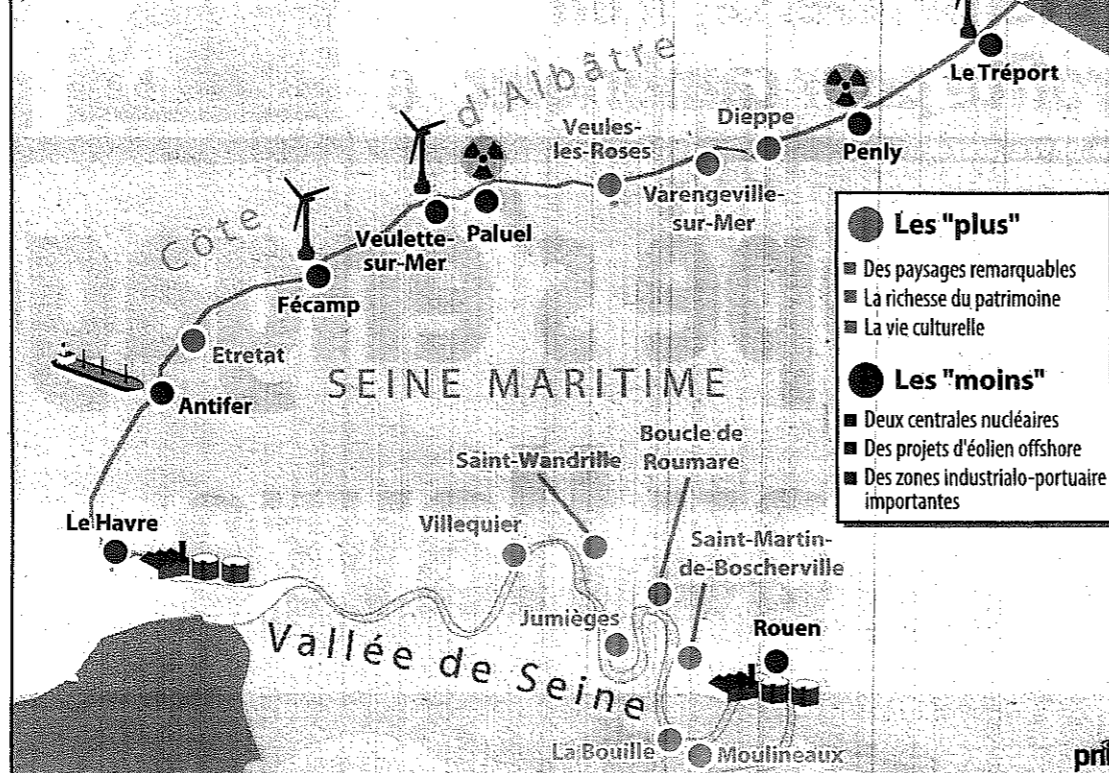
Président du conseil général de la Seine-Maritime

« Les fondements de notre identité, notre fleuve et notre littoral, constituent des éléments de fierté et de développement touristique inestimables. »

## Trois tables rondes

Ouvert à 14 h 30 par le président de la Seine-Maritime, le colloque s'articulera autour de trois tables rondes. A 14 h 35 : retour d'expériences d'inscription ou de projet d'inscription (Val de Loire, Le Havre, paysages de Champagne). A 15 h 35 : autour de la vallée de la Seine. A 16 h 35 : autour de la Côte d'Albâtre. Puis conclusion par Didier Marie.

## LES ATOUTS ET LES CONTRAINTES DU PROJET



## AVEC VOUS

Ce sujet vous intéresse.  
Donnez votre avis  
sur nos sites Internet.

- [www.paris-normandie.fr](http://www.paris-normandie.fr)
- [www.havre-presse.fr](http://www.havre-presse.fr)
- [www.havre-libre.fr](http://www.havre-libre.fr)

FRANCK BOITELLE

siers par an. La concurrence est rude : à titre d'exemple, nos voisins de Basse-Normandie travaillent actuellement à une demande d'inscription des plages du Débarquement.

Notons encore que l'Etat n'a aucune obligation, ni impératif de délai, pour inscrire ou pas le dossier sur la « liste indicative nationale » soumise à l'Unesco.

## LES RETOMBÉES

Evidemment, elles sont énormes en termes de notoriété et de fré-

quentation : + 20 à + 40 % en moyenne. Elles sont également sensibles, même en cas d'échec à l'Unesco, parce qu'il y a eu mobilisation, parce qu'il y a eu enthousiasme, prise de conscience et appropriation des sites par la population.

Sur le plan économique, une inscription est un puissant outil de séduction des entreprises, soucieuses de leur image et de la qualité de vie de leurs salariés.

## LA PHRASE



C'est une course d'obstacles, une compétition de haute volée, un concours où il ne suffit pas d'aligner les prix d'excellence pour gagner. « Il ne s'agit pas seulement d'exposer la beauté et la valeur du site que l'on souhaite voir figurer au patrimoine mondial de l'Unesco. Mais aussi d'en démontrer le caractère unique et universel », souligne Didier Marie, le président de la Seine-Maritime, qui lancera ce jeudi officiellement, à l'occasion d'un colloque au siège du conseil général, les candidatures de la vallée de la Seine et de la Côte d'Albâtre au gotha des splendeurs mondiales.

## LE COLLOQUE

Acte fondateur et peut-être fédérateur, ce colloque est chargé de dresser un état des atouts et handicaps des deux sites, de présenter la procédure et ses exigences, de fédérer les enthousiasmes et combattre les réticences. Car il y en a, bien sûr : à la volonté de mise en valeur et de préservation des territoires, s'oppose la crainte d'une « mise sous cloche » préjudiciable à l'activité économique et au développement de la région.

Un risque que le président du département ne cherche pas à occulter, mais qu'il aborde en s'appuyant sur les expériences d'autres régions.

## LES ENJEUX

Il s'agit tout d'abord d'expliquer, de mobiliser, de fédérer les éner-

gies autour de ces projets visant à faire reconnaître la qualité de ces territoires « dont les atouts », insiste Didier Marie, « demandent à être davantage mis en valeur si l'on en croit des enquêtes d'opinion menées, notamment, dans le cadre d'Imaginons 2020 ». Il s'agit aussi de répondre aux inquiétudes liées aux contraintes induites par une inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. « L'une des questions qui se posera aussi lors de ce colloque, aura trait au maintien, ou pas, des deux candidatures. La Côte d'Albâtre et la vallée de la Seine ont toutes deux de puissants atouts. Mais il faudra déterminer des priorités, afin d'éviter de présenter les deux dossiers à l'Etat français en même temps. »

## LE CALENDRIER

Organisé autour de trois tables rondes, dont deux clairement centrées sur les avantages et inconvénients de chacun des sites, ce colloque devrait déboucher sur une phase opérationnelle, avec installation d'un comité stratégique et d'un comité scientifique en mars, puis signature de conventions avec plusieurs universités et chercheurs. « L'objectif est de déposer un dossier auprès des ministères concernés à la fin de l'année 2013 », annonce Didier Marie. C'est en effet l'Etat français, et non le porteur de projet lui-même, qui le présente – ou pas – auprès de l'Unesco. Généralement, la France présente un ou deux dos-

# des projets de classement à l'Unesco mondial

## PAROLES D'EXPERTS

FRANCK COTTARD, MAIRE D'ETRETAT

« Dans cette démarche, nous ne sommes pas en recherche d'un label touristique supplémentaire pour la Côte d'Albâtre, mais d'une reconnaissance et d'un outil de sensibilisation à l'environnement et de préservation de ce milieu. Il nous permettra de porter un regard vigilant sur tous les projets, et de développer la notoriété du site tout en nous efforçant de conserver la maîtrise des flux touristiques. De faire que notre site exceptionnel profite à tout le monde, en veillant à ce qu'il reste, justement, exceptionnel. »

JEAN-FRANÇOIS SANTAIS, DIRECTEUR DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

« Nous avons la chance incroyable

de disposer de deux territoires susceptibles d'être inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Profitons-en pour mettre en valeur l'ensemble du département : tout le monde aura à y gagner sur le plan touristique et sur le plan économique. »

JACQUES-SYLVAIN KLEIN, ECRIVAIN

« Il est clair que nous sommes en présence de deux sites remarquables, et qu'il sera nécessaire de privilégier le projet ayant le plus de chance d'être retenu afin de présenter un dossier très solidement étayé. Sur ce plan, la balle est dans le camp des politiques... L'important sera aussi de soigneusement délimiter le périmètre que nous souhaitons voir inscrire au

patrimoine. Et réfléchir au moyen de concilier, notamment dans la vallée de la Seine, l'inscription à l'Unesco et le maintien de l'activité économique portuaire. »

PATRICK BOULIER, MAIRE DE VARENGEVILLE-SUR-MER

« Il ne s'agit pas de mettre sous cloche des paysages grandioses, telles ces magnifiques falaises qui en imposent par leur beauté et ont été un sujet d'inspiration pour des très nombreux peintres, musiciens et romanciers. Mais de disposer d'une boîte à outils, et de se poser les bonnes questions pour chaque projet de développement. Il s'agit aussi de faire en sorte que les gens soient fiers d'habiter là où ils sont. »

## V. Duteurtre a piloté le dossier havrais « Convaincre à chaque étape »

« C'est un dossier qui se monte par strates », souligne Vincent Duteurtre, architecte, designer, qui a piloté le projet havrais d'inscription de l'architecture Perret, un dossier auquel, à l'origine, « personne ne croyait ».

« De l'échelon local jusqu'au niveau national et l'inscription sur la liste indicative présentée par la France, il faut convaincre à chaque étape que son dossier est le meilleur. C'est un travail de très longue haleine, et d'autant plus ardu que les candidatures se multiplient, ajoute-t-il. Ce qui a été déterminant dans le dossier havrais, c'est que nous n'étions pas juste sur du développement touristique, mais aussi dans un objectif de protection et de valorisation. »

« C'était aussi demander une reconnaissance d'une architecture de la seconde moitié du XXe siècle, là où il est plus fréquent de valoriser le patrimoine ancien », enchaîne Chantal Ernoult, adjointe au maire du Havre en charge des affaires culturelles. « Pour commencer, il fallait faire évoluer le regard que les Havrais eux-mêmes portaient sur leur ville. C'est chose faite aujourd'hui : ils ont désormais accepté la modernité de leur ville, et viennent par exemple en nombre visiter l'appartement-témoin. »

Ce dernier a reçu 12 000 visiteurs l'an dernier. La fréquentation touristique de la ville a doublé, le nombre de croisiéristes a bondi. Quant aux demandes de tournages, d'ex-

positions, les propositions de livres, elles ont également flambé. « Il ne s'écoule pas une semaine sans que l'on m'interroge sur les procédures à suivre, reprend Vincent Duteurtre. Mon conseil serait de travailler d'abord avec une équipe de spécialistes très pointus, afin de bâtir une assise scientifique extrêmement solide, sous peine de voir sa candidature être balayée très rapidement. »

« Il est aussi de se remettre constamment en question : le label n'est jamais acquis définitivement et je crois que c'est une bonne chose », conclut Chantal Ernoult.

En Normandie, seuls le Mont-Saint-Michel, la tapisserie de Bayeux et Tatihou-Saint-Vaast-la-Hougue en bénéficient aussi.

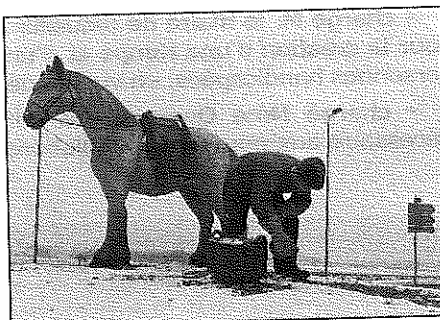
## **Saint-Jouin-Bruneval**

### **LES ÉLUS ONT LE MAL DE MAIRE**

Au cours des quatre derniers mois, cinq conseillers municipaux ont officiellement démissionné, en désaccord avec la gestion de la commune.

Les décisions prises par le maire et ses adjoints ne correspondent plus à l'état d'esprit et à la cohésion de l'équipe qui s'était rassemblée en 2008.

Les élus démissionnaires déplurent un manque de transparence dans la diffusion des informations ainsi qu'un dysfonctionnement manifeste de certaines commissions. Ne souhaitant pas cautionner de tels agissements, ils ont préféré quitter l'équipe municipale.



*Christophe DEBAR, Caroline VAIN, Mireille JEGADEN,  
Patrick MICHELO, Stéphane QUEHEN*

**SAINT-JOUIN-BRUNEVAL**

**Un prix pour la plage**



**La plage a été inaugurée l'an dernier (photo d'archives)**

Inauguré l'été dernier après plusieurs semaines de travaux, l'ensemble nautique de la plage de Saint-Jouin-Bruneval, conçu avec le concours de l'architecte Bruno Saas, a reçu le prix de l'aménagement dans le cadre du prix régional haut-normand d'architecture et d'urbanisme 2011-2012. Ce prix, les élus sont allés le chercher samedi dernier à Rouen.

La plage a en effet bénéficié de longs travaux, qui ont porté leurs fruits dès l'été dernier. Les locaux dédiés aux sports nautiques, à la surveillance de la plage et à la

petite restauration ont été entièrement repensés pour s'intégrer dans l'environnement. Couleur bois et murs de galets ne choquent pas, d'autant que les installations sanitaires (douches, w.-c.) ont été pensées pour consommer le moins possible. Une rampe a été aménagée pour mettre à l'eau des embarcations et un nouveau cheminement piétonnier, sécurisé, depuis le haut de la falaise jusqu'à la plage, a été dessiné. L'investissement, visiblement, a été remarqué et s'est avéré payant.

**SAINT-JOUIN-BRUNEVAL**

## Le billard en assemblée



**Le club de billard comptait quatorze adhérents lors de sa dernière assemblée**

Sous la présidence de Louis Bonhomme, les membres du club de billard de Saint-Jouin se sont réunis mercredi dernier pour leur assemblée générale annuelle. Le rapport comptable et d'activité a été validé et le bureau dans son ensem-

ble a été réélu à l'unanimité.

Le club compte quatorze adhérents. Des créneaux horaires sont encore disponibles.

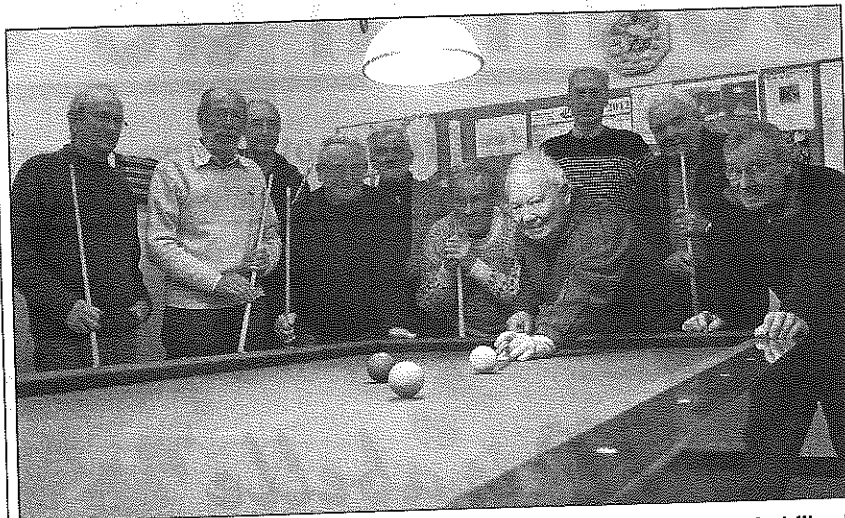
Chacun eut une pensée toute particulière pour Arsène Parquet qui

fut pendant de longues années un président apprécié de tous.

Pour tout renseignement, s'adresser à Louis Bonhomme au 02.35.20.87.74 ou à Serge Fayette au 02.35.30.80.10.

## SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DE BILLARD



Sous la présidence de Louis Bonhomme, les membres du club de billard de Saint-Jouin se sont réunis le 1er février pour leur assemblée générale annuelle. Le rapport comptable et le rapport d'activité ont été validés et le bureau dans son ensemble a été réélu à l'unanimité.

Le club compte 14 adhérents. Des créneaux horaires sont encore disponibles.

Pour tout renseignement, s'adresser à Louis Bonhomme au 02 35 20 87 74 ou à Serge Fayette au 02 35 30 80 10.

Au cours de cette assemblée, les adhérents du club ont eu une pensée toute particulière pour Arsène Parquet qui fut pendant de longues années un président apprécié de tous et qui vient de disparaître.

Le Havre Dimanche

Dimanche 12 février 2012.

### Du tac au tac

■ De tous vos combats pour l'écologie, lequel vous a apporté le plus de satisfaction ?

« L'abandon des projets de centrales à charbon au Havre ou l'arrêt du projet de terminal méthanier à Antifer. Mais il est difficile de crier victoire, car les projets en sommeil peuvent se réveiller à tous les instants. »

■ Plutôt Eva Joly ou Nicolas Hulot à la primaire ?

« Eva Joly sans hésitation car l'écologie est selon moi, une valeur de gauche qui propose des solutions à la crise morale, sociale et économique du pays »

■ Pensez-vous que votre combat est mieux compris aujourd'hui dans une agglo si industrielle ?

« Les choses avancent, mais il faut expliquer sans relâche. Une grande partie de la population ignore ce qu'est le Grand Canal, qu'il finit en cul-de-sac le long de l'estuaire. »

Annie Leroy  
Présidente d'Ecologie pour le Havre.